Bulletin municipal n° 29

Domèvre sur Avière

Février 2022

SVENSSON GROUP
EXPERTS IN CABLE DRUMS

1045 route d'Oncourt - 88390 DOMEVRE SUR AVIERE

Tél. 03 29 38 36 48

www.svenssongroup.se

Sommaire

p 4	Mot du Maire	p 20	Parrainage
p 5	Etat-civil	p 21	Ateliers numériques
p 6	Travaux	p 22	Association DAL
p 7	Lotissement du Pré Anoux	p 23	Sainte Fleur de l'Avière
p 8	La station d'épuration	p 24	Compagnie Jolies Mômes
p 9	Perspectives 2022-2025	p 24	Fête du village
p 10	Notre forêt	p 25	Eau et assainissement
p 12	C.A.S.	p 26	Transport et mobilité
p 14	Graine de malice	p 27	Urbanisme
p 16	Vie scolaire	p 28	SICOVAD
p 17	La médiathèque	p 29	Infos pratiques
p 18	La borne Koufra	p 30	Numéros utiles
p 20	Les cérémonies	p 31	Savoir vivre

Le bulletin annuel est le reflet de notre vie communale et associative.

Ce bulletin est réalisé grâce au soutien financier de nos annonceurs, à l'engagement de nos associations sur la commune et à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à son édition.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir ou redécouvrir Domèvre sur Avière au fil de l'année 2021.

L'équipe municipale

Pegas Print .com
IMPRIMERIE THOUVENIN
21 rue de l'église
88270 DERBAMONT
Tél. 03 29 36 60 96
Email: contact@pegas-print.com
IMPRIM'VERT

Le mot du Maire .....

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite à tous une belle année 2022, que la crise sanitaire du moment vous épargne ainsi que les personnes qui vous sont chères.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie, certes les restrictions sanitaires diminuent mais elles deviennent de plus en plus pesantes. Nous souffrons des distances physiques et sociales qui s'éternisent. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles à supporter.

Cette crise aura des conséquences économiques pour le monde rural et son tissu associatif. Les élus continuent à travailler quotidiennement et soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des habitants. Oser organiser, modifier, reporter, annuler, chaque jour apporte son lot de difficultés et l'équipe municipale s'adapte chaque jour.

En 2021, nous avons finalisé tous les chantiers engagés par la mandature précédente :

- le renforcement de la route de Fomerey, les travaux d'amélioration énergétique du bâtiment mairie/ médiathèque, la pose de la borne Koufra.

Nous avons également réalisé :

l'extension du réseau d'éclairage public, rue des Rappes

l'intégration de la voirie du lotissement privé « Pré Anoux » dans la voirie communale

l'accompagnement de la mise en service de la fibre optique sur tout le village

En 2022 d'autres dossiers sont en cours et nécessiteront plusieurs tranches de travaux en fonction des financements obtenus. Chaque année, suite à la suppression de la taxe d'habitation et l'augmentation du coût des énergies, les budgets s'amenuisent et nous incitent à la vigilance et à la prudence.

Au programme 2022 – 2025

L'Installation d'un miroir routier rue de l'Avière

L'aménagement d'une place de retournement au fond de la Voye de Chavelot

L'extension et rénovation du réseau d'éclairage public route d'Oncourt Perrey

La réfection de la voirie communale sortie direction Golbey

La requalification de la place de l'église et des rues adjacentes

La réhabilitation de l'appartement communal au-dessus de la mairie

Le changement du tracteur communal

L'informatisation de la gestion du cimetière

L'étude pour l'aménagement de la rue des Rappes

La gestion d'une commune est un travail de longue haleine. De nombreuses réunions sont nécessaires avec les partenaires avant la mise en œuvre d'un chantier.

Conseillère numérique à la communauté d'agglomération, je travaille en collaboration avec les élus de la commune à la construction d'un territoire cohérent et attractif.

Je souhaite également mettre à l'honneur le travail de la commission sociale qui pour la première fois a fait le choix de rejoindre le comité intercommunal de fleurissement, un gros travail pour les différents jurys. L'organisation du repas des seniors ne fut pas simple mais donna tant de satisfaction.

Je formule l'espoir d'un virus qui s'éloigne définitivement en 2022. Domèvre se tourne vers demain, notre priorité sera de satisfaire au mieux nos concitoyens dans leur vie quotidienne.

Bernadette MARQUIS
Maire

Etat-Civil

Naissances

Date	Prénom et nom de l'enfant	Prénom et nom de jeune fille de la mère	Prénom et nom du père	Domicile
30 janvier	Célestine BOULOUDNINE	Anne-Lise BOULOUDNINE	Anthony BOULOUDNINE	131 rue du Pré Anoux
06 février	Maël ROBINOT	Aline PAEZ	Nicolas ROBINOT	102 rue des Angles
6 mars	Louise FEVRE	Marie JEANTET	Baptiste FEVRE	182 rue du Pré Anoux

RAPPEL : Pour les couples vivant maritalement, il est impératif de venir en mairie enregistrer la naissance de l'enfant pour figurer dans cette rubrique.

Pacs

Le 20 novembre : MATHIEU Michaël & COPET Laëtitia

Mariages

Le 7 juillet : HENRY Lilian et VILLAUME Marion, domiciliés 99 rue des Angles

Bienvenue

aux nouveaux habitants de DOMEVRE SUR AVIERE recensés à la Mairie

Mme COLIN SAUNIER Sandrine et ses enfants - 201 rue de Savron

M. DA SILVA Sébastien - 15 rue de l'Avière

M. MASSON Jérémy et Mme GLAY Camille - 103 rue du Pré Anoux

M. et Mme RENAUD Laurent et leurs fils - 348 rue des Angle

M. et Mme CAPDET Sébastien et leurs enfants - 1111 C route d'Oncourt

M. Jérémy BALLANGER et Mme NAGY-AUBERT Grazziela - 79 rue Principale

Décès

Le 26 février : JOLY Jeannine, 84 ans, domiciliée rue des Frères MOUROT

Le 18 mars : HENRY Julia, 94 ans, domiciliée rue de l'Avière

Le 16 avril : BÉCLIER Anne, 88 ans, domiciliée rue de l'Avière

Les travaux 2021

Finalisation du renforcement de la route de Fomerey

Réalisation d'un gravillonnage avec enduit bicouche sur toute la largeur de la chaussée de la route forestière au carrefour rue des Rappes / rue de l'Avière

Coût : 13 475 € (HT) subventionné à 16% par le Conseil départemental des Vosges

Extension réseau d'éclairage public rue des Rappes

Maitrise d'ouvrage du projet réalisé par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) en partenariat avec la commune,

Création du réseau, d'une nouvelle armoire de commande et installation de 7 candélabres à LEDS,

Coût : 33 326 € (HT) subventionné à 46% par le SDEV et le Conseil départemental des Vosges.

Renforcement réseau électrique rue d'Oncourt

Aménagement réalisé et financé par le SDEV

Finalisation des travaux d'amélioration énergétique du bâtiment mairie / médiathèque

Installation de la fibre optique dans les bâtiments communaux

Aménagement réalisé et financé par LOSANGE

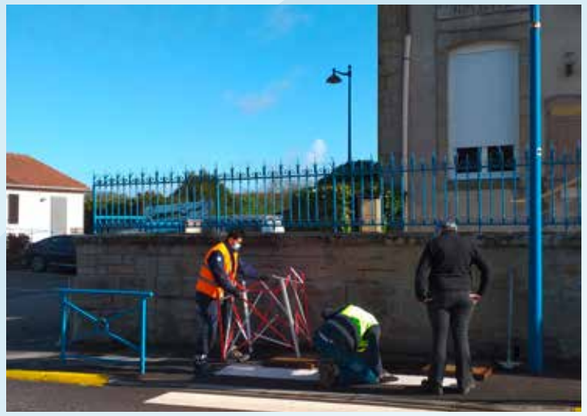

Lotissement du Pré Anoux

Constitué il y a plus de 10 ans, ce lotissement est resté quasi vide d'habitation pendant une longue période(une seule maison). Désormais, ce lotissement privé est complet et la voirie a été finalisée,

Voirie terminée

les parties communes (route goudronnée t éclairage principalement) sont théoriquement la propriété d'une association syndicale de propriétaires.

Néanmoins, dès le début de cette mandature, l'équipe municipale s'est montrée favorable à la rétrocession de la voirie au domaine communal. Une première réunion publique s'est tenue en février 2021, elle a permis de recueillir l'adhésion unanime des 19 propriétaires

Première réunion publique d'information

La reprise de cette voirie engendrait des frais pour la municipalité. il a été décidé que ceux-ci seraient répartis entre tous les propriétaires par le biais d'une convention.

La seconde réunion le 30 octobre 2021a permis de présenter l'ensemble du dossier aux habitants : la sécurisation de la rue du Pré Anoux au mieux : la rue sera donc en sens unique descendant (car le stop du haut est dangereux) et elle sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (pour éviter camions et engins agricoles). Une convention entre la mairie et les riverains finalisera cette opération et cadrera les droits et les obligations de chacun.

L'acte administratif officiel de vente a été signé par le lotisseur le 24 janvier dernier. La prochaine étape est la pose des divers panneaux qui permettront de sécuriser cette rue.

Attention, des contrôles de gendarmerie seront effectués sur le respect du sens de circulation de cette rue. Il n'est pas acceptable que des camions empruntent cette voie dont la voirie a été prévue pour des véhicules légers.

Projet de nouveaux panneaux

La station d'épuration

En septembre dernier, différents riverains de notre station d'épuration ont signalés à plusieurs reprises des odeurs désagréables et inhabituelles.

La municipalité a donc alerté le service assainissement de la CAE qui gère cet équipement depuis que la compétence assainissement n'est plus communale.

Une équipe s'est rendue sur place et a rapidement constaté un défaut au niveau de l'aérojecteur (élément indispensable qui permet d'oxygéner le bassin). Une intervention lourde a été déclenchée les 13 et 14 septembre par les équipes de l'entreprise Suez qui opére en délégation de service public pour la CAE.

Cette opération a nécessité la mise en œuvre d'engins lourds : un camion grue pour le levage et un camion hydrocureuse pour aspirer la matière qui encombrait le bassin.

Il a été constaté une importante abrasion de l'aérojecteur, probablement provoquée par du sable. De plus, cet équipement était obstrué par de la filasse. Après nettoyage et remise en service, l'oxygénation du bassin a pu être rétablie. Néanmoins, l'aérojecteur devra être remplacé.

A la suite de cet incident, une réunion s'est tenue au pôle eau et assainissement de la CAE, elle réunissait des représentants de la municipalité (Mme le Maire et deux adjoints), des représentants de Suez et du pôle assainissement de la CAE. De plus, la personne en charge de la station lors de la précédente mandature était également présente. Lors de cet échange, l'incident survenu a été explicité et le remplacement de l'aérojecteur a été planifié.

Constat de l'incident

Abrasion de l'aérojecteur

Bullage rétabli

Etudes engagées et perspectives d'aménagement sur les années 2022-2025

Installation d'un miroir routier au carrefour de la rue des Rappes / rue de l'Avière

Amélioration de la sécurité, visibilité du carrefour
Coût : 660 € (TTC)

Aménagement de l'accès et d'une place de retournement au fond de la Voye de Chavelot (2022)

Place de retournement demandé par le SICOVAD pour les camions poubelles qui pourra également servir à tout véhicule.

Coût : 19 625 € (HT) avec subvention escomptée de 16% (Conseil départemental des Vosges).

Requalification de la Place de l'Eglise et des rues adjacentes au centre du village (2022-2023)

Recrutement du maitre d'œuvre Claire Alliod Paysage en février 2021

Questionnaires aux habitants (50 reçus sur 200 distribués) et présentation de l'avant-projet en réunion publique du 07/09/21

Dépôt de demande de subvention à la DETR en novembre 2021 (résultat attendu en avril-mai 2022)

Coût estimé de la 1ère tranche : 250 000 € (HT) avec subvention escomptée entre 60 et 70%

Extension et rénovation du réseau d'éclairage public à Perrey et rue d'Oncourt (2022)

Création d'un luminaire supplémentaire à Perrey et rue d'Oncourt (en face de la scierie) avec changement des lampes SODIUM en LEDS,

Coût : 13 759 € (HT) subventionné à 70% (SDEV, Conseil départemental des Vosges, Etat au titre de la DETR).

Devis réalisés pour la réfection de la voie communale entre Domèvre-sur-Avière et Golbey

Projet en attente d'une position de la commune de Golbey sur un projet plus large intégrant les mobilités douces et l'itinéraire complet (2,5 km dont 1,2 sur Domèvre),

Travaux envisagés en 2023.

Etude à engager pour l'aménagement de la rue des Rappes
Travaux envisagés en 2024.

Entretiens 2021 en images

Entretien des cloches

Entretien des extincteurs

La Forêt communale

Pour l'année 2021, plusieurs parcelles de bois ont été vendues sous différentes formes :

Parcelles 1a-4-5-6 : vente de feuillus pour réalisation de bois Energie, montant 3 817€.

Parcelles 26-27 : vente de feuillus pour éclaircissement, montant de 5 520 €.

Parcelle 17 : vente sur pieds avec grumes, montant de 3 000€

Parcelles 10-11-19 : vente de grumes, montant : 12 427€ (Ces recettes sont mises en valeurs budgétaires car elles sont recouvertes sur 2 années)

La cession de bois aux habitants a représenté :

90 stères de bois fait par les habitants (4 personnes)

93 stères de bois façonnés en ballots pour une dizaines d'habitants.

Nouveauté :
Le bûcheron qui effectue le travail des bois façonnés de la commune peut livrer à domicile moyennant 10€ par stère..

Rappel :
- Bois à façonner (l'habitant qui va prendre un lot de bois et va le faire lui-même), à 10,82€/HT

- Bois façonné (l'habitant prend un nombre de stères en ballot fait par une entreprise sur les parcelles de la commune), à 31,82€/HT.

Bois façonnés dit « en Ballots »

Bois à façonner (fait par l'habitant)

	Année	11/12.	12/13.	13/14.	14/15.	15/16.	16/17.	17/18.	18/19.	19/20.	**20/21.**	21/22.
Bois à Façonner	Nb de personne	33	28	29	26	16	13	7	7	5	4	**6**
	Nb de stères fait	377	310	336	306	234	220	96	89	74,5	90	
Bois Façonné	Nb de personne	9	9	10	10	11	12	12	12	9	10	**10**
	Nb de stères	95	87	88	78	95	112	100	96	77	93	

Travaux en cours :

Un point de retournement est en cours de réalisation pour les véhicules importants (camion poubelle, camion livraison matériaux et intervention secours), Rue : « Voye de Chavelot ». Une décision a été prise d'acter celle-ci sur la parcelle communale N°8. Cela a évité de préempter une parcelle agricole. Les arbres ont été coupés par l'entreprise THIAY qui effectue les travaux des bois façonnés et coupe de grumes dans notre commune. La fin des travaux est prévue pour 2022.

Dans le courant de l'année 2021, l'ONF devait présenter le nouveau plan de diagnostic et de gestion de la forêt communale à l'ensemble du conseil. Celui-ci est reporté à l'année 2023 suite au retard dû aux conditions sanitaires. Ce plan constituera une nouvelle base de travail pour la valorisation et l'exploitation de la forêt de Domèvre sur Avière.

Une réflexion est en cours pour la réalisation d'un nouveau règlement pour les affouagistes. Ce nouveau contrat entrera en vigueur normalement pour la campagne 2021/2022.

Martelage de la parcelle 19 pour vente des bois en 2022.

Travaux d'ouverture de cloisonnement sur différentes parcelles

Vigilances lors des promenades :
Des travaux forestiers sont en cours sur certaines parcelles (N°17-19-7,...). Des nids de chenilles processionnaires sont toujours présents sur les chênes. Attention les mousses au sol restent urticantes.

Arbres remarquables :

Notre commune dispose de plusieurs arbres remarquables. Vous les trouverez lors d'un détour, d'une promenade familiale dans les bois. Accès : prendre la route de Golbey, au niveau de la barrière en bois. Parcelles 17 et 12 se situent à gauche du chemin et parcelle 14, allez au fond du chemin et prendre à droite. Pour repérer les parcelles, le N° de celle-ci est inscrit dans un carré rouge apposé sur un arbre.

Un Chêne :
Celui-ci a été sélectionné pour sa forme en vrille assez particulière.
Point GPS : 48°21'12.3 N 6°39'40.9 E parcelle N° 17

Un double pied :
Point GPS : 48°21'12.3 N 6°39'40.9 E parcelle N° 12

2 arbres soudés en ensemble avec troncs séparés :
Point GPS : 48°12'34.1 N 6°24'02.3 E parcelle N° 14

Chêne pour la reconstruction de la Cathédrale Notre Dame de Paris,

Le 15-16 avril 2019, la toiture de la Cathédrale Notre Dame de Paris est ravagée par les flammes. Suite à ce sinistre, un appel aux dons a été lancé au niveau national et international pour sa reconstruction. Un propriétaire forestier M. Toquard qui a une parcelle de bois sur notre commune a répondu à cet appel en donnant un chêne pour la charpente de Notre Dame. Ainsi, le terroir de la commune de Domèvre sur Avière sera représenté au cœur de Paris.

Petitjean
depuis 1925
Agricole - Motoculture
Fournitures Professionnelles
Provin
Charmes (88)
Face au E.Leclerc - 03.29.38.02.38
Seranville (54)
1bis Rue du Stade - 03.83.72.32.28
Lamarche (88)
Z.A. de Chéri Buisson - 03.29.09.19.30
Saint-Amé (88)
Route de Remiremont - 03.29.61.21.22

MAÎTRE RAMONEUR
Eddy GOERG
- Ramonage particulier
- Ramonage industriel
- Débistrage
- Ramonage pneumatique
- Contrôle de vacuité
- Réfection de cheminée
- Tubage
- Expertise de conduit
30 Faubourg d'Ambrail – 88000 EPINAL
Tél : 03 29 82 95 09 – Port : 06 10 39 76 52

C.A.S. Commission des Affaires Sociales

Comité de fleurissement intercommunal

Domèvre a choisi de rejoindre le comité intercommunal de fleurissement des villages de Chaumousey, Chavelot, Les Forges, Sanchey. La commission effectue un pré repérage début juillet sur les maisons à retenir ; fin juillet, les membres des autres communes viennent classer ces maisons bien fleuries ou paysagées avec goût. Les membres de la commission vont pendant 4 jours juger les maisons retenues sur les autres communes. La pluie de juillet n'a pas facilité la tâche. Parmi les 14 maisons retenues, Jacques et Evelyne Choux se classe premier au niveau du village et troisième au classement intercommunal des « Coups de cœur des jardins d'été 2021». Félicitations à toutes ces familles qui embellissent notre village pour le plaisir de tous. La municipalité remerciait l'action de ces personnes le 20 décembre par une coupe de fleurs avec photo du domicile au moment du passage du jury et une adhésion au comité permettant des tarifs préférentiels sur terreau et engrais.

Décoration du village

La municipalité a décidé de remplacer progressivement les décors lumineux par des luminaires en led moins énergivores. CITEOS a fixé les 5 décors sur les candélabres aux 5 entrées du village. Coût de l'opération 3386€. Bravo aux membres de la commission et aux employés communaux pour leur investissement dans la décoration du village.

Noël des seniors

La formule carte cadeau d'un montant de 40€ pour les plus de 70 ans fut reconduite. Les enfants de la garderie périscolaire ajoutait un petit présent confectionné avec attention. La crise sanitaire n'a pas permis aux membres de la commission de pouvoir rencontrer les 61 personnes, qui selon leur choix accueillaient ou pas les membres du CAS.

Repas de la convivialité

Le repas de 2020 annulé, la municipalité avait décidé d'octroyer une participation communale à partir de 60 ans, soit 131 personnes concernées. En raison de la pandémie qui rendait cette organisation compliquée, la formule au restaurant « La Chaumière » a connu un beau succès le 28 novembre. Au dessert, avec les restrictions en cours, l'équipe municipale présentait les actualités de la commune en 2021 et évoquait la catastrophe de Bouzey en 1895.

Honneur aux nouvelles naissances en 2021

Reportée en septembre, cette sympathique manifestation a pu avoir lieu le 11 septembre. La municipalité avec la commission honoraient les 3 naissances de l'année et attribuaient une carte cadeau de 40€ accompagnée d'un bouquet de fleurs à chaque couple.

Mention trés bien pour Maël

Un début de ma scolarité à l'école primaire de Domèvre-sur-Avière, puis école Saint Goëry, à Epinal. Il intègre le collège Notre Dame Saint Joseph puis le lycée Claude Gellée, où il obtient un bac mention très bien avec les félicitations du jury, en spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, et SVT ainsi qu'option Arts-Plastiques. Il réussit le concours d'entrée à l'ENSCI (Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle) et intègre cette prestigieuse école à Paris dès la rentrée ; un cursus de 5 ans où il apprend le design d'objet, d'espace, de service, ainsi que le design sonore et graphique, le tout dans une école qui me fournit une multitude d'ateliers, d'outils et de connaissances à utiliser. Certes il aime venir se ressourcer au domicile familial où il reconnait une qualité de vie extraordinaire. Malgré la pandémie et l'éloignement scolaire, la municipalité honorait ce jeune homme et ses parents en lui offrant une carte cadeau multi enseigne. Bonne continuation Maël.

MAM Graine de Malice

MAM Graine de Malice
Association Les Razmokets
54 rue des Frères Mourot
88390 Domèvre sur Avière
mam.grainedemalice88@gmail.com
03.29.37.21.57

La MAM Graine de Malice, ouverte depuis mars 2015, compte actuellement 20 enfants, âgés de 3 mois à 6 ans.
Les enfants peuvent être accueillis de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi avec des horaires variables.
L'accueil peut se faire de façon occasionnelle, en demi-journée ou en journée complète selon le souhait de chaque parent.

Notre équipe est composée de 3 assistantes maternelles :
Paméla Leporini qui est présente depuis le début du projet, agrée depuis février 2015,
Laetitia Petin agrée depuis septembre 2018
Jessica Monnier agrée depuis mai 2019,

Cette année, très particulière suite au confinement, la MAM a dû fermer ses portes du 5 au 23 avril 2021.

Toujours enthousiastes et débordantes d'idées, comme les années précédentes, nous avons organisé diverses activités à thèmes.

Nous avons créé cette association dans le but de récolter des fonds pour nos Graines de Malices et ainsi par la même occasion animer le village.

L'animation en 2021

Janvier : organisation d'un atelier (galette des rois) autour de l'Epiphanie avec nos petites Graines de Malices pour le goûter.

Février : activité masque de Carnaval, les enfants et les Nounous étaient déguisés.

Avril : c'est avec excitation que les enfants ont cherché les œufs en chocolats dans la cour derrière la MAM.

Une fois terminé la chasse à l'oeuf, les petits gourmands n'ont pu s'empêcher d'attendre pour les goûter !

Nous avons profité pour faire le ménage de printemps à la MAM pendant les 3 semaines de confinement.

Mai : nous avons fait appel à des dons de jouets extérieurs et intérieurs par le biais de la Mairie et de notre page Facebook MAM Graine de Malice.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué généreusement aux dons des jeux et des jouets pour les enfants qui ont été ravis.

Juin et Juillet : le temps des ballades (Bouzey, parc du château et dans le village) et des pique-niques dans le village, aux étangs de Corbé et à Bouzey pour le plus grand bonheur des enfants.

Septembre : la rentrée en douceur pour les petits nouveaux et un nouveau départ pour nos plus grands qui partent à l'école.

Octobre : journée Halloween, les enfants et les Nounous étaient déguisés pour l'occasion.

Novembre : suite à l'annulation du marché de Noël, le 21 novembre, nous avons organisé une vente de chocolats dont les bénéfices ont été versés au profit des enfants de la MAM.

Grâce à une partie des bénéfices de la vente de chocolats, nos petites Graines de Malices ont été gâtées par le petit homme rouge. Nous allons pouvoir réinvestir dans les jouets, du matériel de puériculture et du matériel de photos.

Nous avons décoré la MAM, le sapin de Noël et l'extérieur avec les enfants. Nous tenons à remercier la famille Béclier pour le don des sapins et des branches.

Décembre : Saint Nicolas et Père Noël sont venus déposés sous le sapin chocolats et cadeaux, Nous avons aussi fait des séances photos avec les enfants sur le thème de Noël pour les cadeaux des parents.

De nouvelles places vont se libérer à la rentrée scolaire.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter !

Bon à savoir...

Qu'est ce qu'une MAM ?

Une maison d'Assistantes Maternelles est un lieu où se regroupent 2 ou 4 assistantes maternelles pour exercer leur métier. Ce lieu se situe dans un local extérieur de leur lieu d'habitation, il se loue ou est prêté par les collectivités territoriales (ou des personnes privées). Les assistantes maternelles gardent leur statut et gèrent leur contrat avec les parents-employeurs. Elles peuvent se regrouper sous forme d'association loi 1901 . Elles peuvent accueillir 12 à 16 enfants sur des amplitudes horaires plus importantes que celles qu'elles pouvaient proposer en restant à leur domicile.

Quels sont les avantages qu'offre une MAM
Pour les enfants :

*La petite taille de la structure permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en offrant l'avantage d'être en collectivité.

*Un accès plus aisé de l'autonomie et une préparation à l'entrée à l'école dès 3 ans.

*Une adaptation plus facile des activités et des sorties en fonction des âges.

*L'éveil et l'épanouissement de chacun, dans un environnement adapté et aménagé en toute sécurité.

Pour les parents :

*Permettre un accueil plus souple

*En cas d'absence de l'assistante maternelle référente, la continuité de la garde de l'enfant se fait par délégation, en fonction des places disponibles et sans dépasser leur capacité d'accueil.

*Bénéficier des aides de la PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant).

Pamèla, Laetitia, Jessica

Vie scolaire

Comment ne pas débuter ce récapitulatif de l'année scolaire par QUELLE PAGAILLE ! Prévenir les familles un dimanche à plus de 22h que la classe de leur enfant n'ouvrira pas le lundi ! En raison de la COVID, des classes fermées à partir d'un élève positif puis 3... ! Un casse-tête pour les parents au quotidien sans évoquer les grèves récentes.

Pour l'école primaire, la majorité des élèves domavièrois fréquentent les 2 écoles d'Uxegney à savoir l'école maternelle du Pré des Lins pour 11 d'entre eux et l'école élémentaire de l'Avière pour 25 élèves.

La commune participe financièrement aux frais de scolarité des élèves à hauteur de 1223 € pour un élève de maternelle et 430 € pour un élève d'élémentaire soit un budget annuel d'environ 25 000 €. Pour information, le conseil municipal a rejeté la demande tardive (décembre 2021) de la commune d'Uxegney d'une augmentation de 10% des frais de scolarité pour les élèves de maternelle.

De nombreux projets sont menés par les écoles sur le plan sportif et culturel avec, entre autres, les concerts à l'école maternelle, de Gérald DALTON et Philippe ROUSSEL, bien connus pour la qualité de leurs prestations et de leurs chansons.

La visite du nouveau collège Elsa Triolet de Thaon-les-Vosges n'a malhereusement pas pu se tenir. 13 collégiens fréquentent cet établissement.

La commune rembourse la carte de transport scolaire à 94€ par an sur présentation des justificatifs.

La majorité des élèves domavièrois poursuivent leur scolarité dans les lycées spinaliens.

Garderie périscolaire

Un service de garderie est proposé au prix de 1,10 € par séquence, les lundi, mardi jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h10 le matin (1 séquence) et de 16h50 à 19h15 le soir (3 séquences). Les locaux se situent en face de la mairie au 1ère étage du bâtiment occupé par la MAM en rez-de-chaussée.

La garderie est animée par Sylvie CHARDOT, employée communale. En attendant leurs parents et selon leurs envies, les enfants peuvent y faire leurs devoirs, lire, dessiner, colorier, jouer ou bricoler ! Au retour des beaux jours, ils profitent de la cour et du préau avec des activités plus sportives !

Evolutions à venir pour le transport scolaire (rentrée 2022-2023)

A partir du 1er septembre 2022, les transports scolaires ne seront plus organisés par la Région Grand Est mais par la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Tous les services actuellement proposés seront néanmoins maintenus.

Les modalités d'inscription (site, tarifs,...) vous seront communiqués prochainement.

La Médiathèque

Du nouveau pour l'année 2022 à la médiathèque de Domèvre sur Avière avec l'arrivée de la Mallette Numérique

Le conseil Municipal choisit d'adhérer à l'abonnement collectif proposé par le Conseil Départemental, pour la mallette numérique soit 0,15€ par habitant par an.

Il s'agit d'une offre de service en ligne qui vous permet d'accéder à du cinéma, des livres, de la presse, de la musique, et du savoir (cours et formation). Un espace jeunesse est également prévu avec entre autre le programme Lumni. Pour l'adhésion à ce service, il suffit de s'inscrire à la médiathèque du village. Un code et un identifiant vous sont attribués, vous créez votre compte avec ces codes et la médiathèque valide cette création qui vous ouvre la porte à toutes les prestations numériques à domicile ou ailleurs. Les bénévoles sont disponibles pour vous expliquer le fonctionnement de ce nouveau programme. Quel confort de consulter de la presse, écouter de la musique, regarder des films, lire un livre, à domicile sans frais depuis sa tablette ou son ordinateur.

Après le départ de Danièle Lorange, l'équipe est constituée de Sylvie Chardot, Nathalie Viard, Laurence Lamoise et Agnès Vauthier récemment arrivée.

Après les différents confinements, la médiathèque est à nouveau ouverte les mercredis de 17h à 19h (vente de livres prochainement). Des animations seront proposées en complément

Laurence Lamoise poursuit ses lectures de contes une fois par mois pour les enfants de 5 à 10 ans.
L'équipe vous attend avec impatience !

Rencontres avec les artistes vosgiens à la médiathèque le mercredi 13 octobre 2021
Dans le cadre des « Rencontres avec » initiées par la Médiathèque Départementale des Vosges (un des services du Conseil Départemental), la compagnie Alambic d'Igney a investi les locaux de la médiathèque.

Dans un décor très zen avec jeux de lumière, 25 personnes ont découvert le spectacle « Rêv à sons » joué avec des instruments de musique originaux à travers un voyage poétique du réveil au coucher.

Le spectacle s'est conclu par des échanges avec les enfants présents et par un pot de l'amitié offert par la commune.

VALDENAIRE
Travaux Publics - Les Forges
03 29 35 12 29
tp

La borne Koufra

77ème Anniversaire de la Libération de Domèvre sur Avière : inauguration de la borne Koufra le 12 septembre 2021

L'ancienne mandature avait validé le projet d'avoir un symbole touristique fort en lien avec l'histoire sur notre village. La fondation du Général Leclerc de Hautecloque reconnaissait le passage de la 2°DB à Domèvre et autorisait la pose de cette borne. Elle commémore le passage d'un détachement de la 2°DB, parti de la Normandie, rejoignant Strasbourg.

Sous la présidence du maire et du Général Michel, président de la fondation des anciens de la 2°DB, l'inauguration a eu lieu le 12 septembre 2021, une cérémonie intergénérationnelle où l'équipe municipale avaient choisi de réserver une grande place aux jeunes du village, acteurs de cette journée.

La borne fut dévoilée, et baptisée par les enfants avec du sable de la plage de Saint Martin de Varreville (Utah Beach). Ensuite en compagnie de Roger le Neures, Président des Anciens de la 2°DB des Vosges, 98 ans, le panneau fut dévoilé pendant que les enfants interprétaient avec brio la Marche de la 2°DB.

Une cérémonie empreinte d'une grande émotion quand il évoqua le serment et la prise de Koufra, la glorieuse épopée de la Division Leclerc.

Une cérémonie marquée par la présence d'un piquet d'honneur du RMT de Colmar, de la Nouba (fanfare du 1er régiment des tirailleurs d'Epinal) qui offrait une belle aubade à la population venue en nombre et la présence de bénévoles de l'association Militaria de Vincey avec leurs véhicules militaires anciens aux couleurs de la 2°DB.

Une cérémonie où les élus (député, conseillère régionale, conseillers départementaux et président de la communauté d'agglomération d'Epinal) ont souligné l'indéniable potentiel de développement touristique que représente cette nouvelle étape de la Voie de la 2°DB au cœur des Vosges à quelques kilomètres d'Epinal.

Félicitations lors de cette belle cérémonie à l'ancien adjoint Jean Maurice Thaillard pour la médaille de la défense nationale agrafe « essai nucléaire » en reconnaissance de ses services particulièrement honorables rendus à la nation.

Une exposition à la salle polyvalente sur la voie de la 2°DB et la vie du Maréchal Leclerc de Hautecloque complétait ce programme.

La récompense aux enfants acteurs : le tour du village dans les véhicules militaires

Les cérémonies

Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 11 novembre

Parrainage

Le Conseil municipal a pris la décision de perpétuer le devoir de mémoire de façon concrète vers la jeunesse en parrainant 2 tombes de soldats américains tués lors de la seconde guerre mondiale au cimetière américain du Quequement. Ces soldats appartenaient aux divisions d'infanterie qui ont participé au débarquement en Normandie ; ils sont tombés au champ d'honneur sur le secteur spinalien. La cérémonie officielle a eu lieu le 6 octobre où l'ensemble des habitants étaient associé à ce devoir de mémoire. Ce fut l'occasion de découvrir ce lieu avec un guide : le Mémorial, la chapelle, le mur des disparus ainsi que les 5255 tombes marquées d'une croix latine ou d'une étoile de David en marbre blanc de Carrare. Après l'évocation de la courte vie de ces citoyens sacrifiant leur jeunesse au nom de la Liberté ; les enfants du village déposaient devant les 2 tombes un bouquet de fleurs. Chaque habitant peut également parrainer une tombe en s'adressant à l'association U.S. Memory Grand Est France, M. Daniel LOUIS moyennant une adhésion de 10€ par adulte ou 15€ par famille par email : daniel.usmgef@gmail.com

Cette année, l'association a inauguré le 25 septembre 2021 une stèle à Epinal, dédiée aux soldats de la 45ème Division tombés lors de la campagne des Vosges et libérateurs de la ville d'Epinal ; en présence du général Thompson et d'un groupe d'officiers d'Oklahoma. Cette division est toujours stationnée à Oklahoma City : The Thunderbird.

Soldat Harry PALMER
Né le 26 Novembre 1916 à Loudoun County,Virginia.
Marié à Alice G. COX, 1 fils confession catholique
Décédé le 8 Octobre 1944 à Grandvillers, Vosges,
Inhumé plot A rang 30 tombe 66

Soldat Harold George NEUENSWANDER
Né le 27 Décembre 1907 à New Hampton,
Date enrôlement: 24 Mai 1943 , Los Angeles ,
Marié à Mabel SKIMMER culte Protestant
Décédé le 29 Septembre 1944 entre Padoux et St Gorgon,
Inhumé Plot A Rang 10 Tombe 36
Titulaire de la Silver Star et de la Purple Heart

Ateliers numériques

La Communauté d'agglomération d'Epinal (CAE) n'a pas obtenu de poste de conseiller numérique dédié à son territoire, seules quelques communes ayant un fort potentiel et les maisons de service (MSAP) ont bénéficié de ces nouveaux emplois financés par l'Etat. Aussi l'Etat finance des ateliers numériques via les opérateurs et différentes associations car il existe de grosses demandes de la part de la population sur certaines thématiques.

Site pilote, notre commune a signé une convention avec la responsable Orange Grand Est afin d'initier ces ateliers numériques gratuits. Une trentaine de personnes ont suivi ces 3 ateliers les 11 et 12 mai ayant pour thématique : protéger ses données personnelles ; débuter avec son smartphone, découvrir les réseaux sociaux. D'autres ateliers auront lieu en 2022.

Plus à l'aise avec l'informatique

200 personnes sur 21 communes de la CAE ont bénéficié de cette formation gratuite de 2h diligentée par la conseillère déléguée au numérique Bernadette Marquis. A Domèvre, la formation a eu lieu à la mairie le 20 janvier 2022. Une opération à reconduire.

Depuis un fils depuis 1965
LEONARD
LE CONFORT POUR VOTRE BIEN
TRAITEMENTS • ISOLATION • MÉRULE
ASPIRATION CENTRALISÉE
LUTTE ANTIPARASITAIRE
julien@leonard-traitement.fr
03 29 34 04 40 - UXEGNEY

L'ATELIER DE YANN
3 grande rue, 88150 Mazeley
03 29 37 82 16
mougelyannic.latelierdeyann@sfr.fr
latelierdeyann.com

Association DAL

Cette année encore, la situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser toutes les manifestations prévues, nous avons été contraint d'annuler une grande partie de ce que nous avions prévu. Nous avons fait notre maximum pour apporter malgré tout un peu d'animation dans notre village ...

Le samedi 3 juillet 2021 :
la traditionnelle remise de prix pour les enfants qui feront leur rentrée de Septembre au CP (1ère année d'école primaire) et en 6ème (1ère année au collège)

Nous avions convié avec leurs parents 6 enfants pour le CP (Maxime, Milann, Timéo, Sacha, Lara et Elea), et 5 enfants pour le collège (Ethan, Valentin, Milena, Lizon et Alisone)

Les enfants présents entrant au CP ont reçu 2 livres pour l'apprentissage de la lecture, et les futurs collégiens ont reçu un bon d'achat de 30 € pour des fournitures scolaires. A notre grand regret, aucun enfant entrant au collège n'était présent.

Nous remercions les 4 familles qui ont répondu présent à notre invitation.

Dimanche 18 juillet :
Le repas intitulé : « Retrouvons nous », grande journée de convivialité, et de bonne humeur. Le soleil était également au rendez vous !

Quelle joie pour les enfants d'utiliser les différents stands : la pêche à la ligne, la structure gonflable. Le tournoi de pétanque pour les plus grands fut un grand moment de convivialité durant l'après-midi.

Encore merci à toutes les personnes ayant répondu présents !

Dimanche 18 décembre : Noël des enfants
Initialement nous avions prévu un spectacle pour les enfants, suivi de la visite du Père Noël, malheureusement la situation sanitaire, nous a contraint à modifier l'organisation de cet événement.

Ne souhaitant pas priver les plus petits de cette rencontre tant appréciée, nous avons donc décidé de faire le tour du village avec Le Père Noël pour rendre visite à chaque enfant inscrit.

Cette formule inédite a été très appréciée des enfants et des parents !

Cette année, le Père Noël a offert à chaque enfant une entrée à Spinaparc et des livres aux plus petits.
Pour cette année 2022, et en fonction de ce qui nous sera permis, nous espérons pouvoir proposer et organiser un spectacle pour les enfants, un vide grenier, une marche, un barbecue, le repas Bière de Noël, et bien d'autres activités. Vos idées sont les bienvenues

Retrouvez également infos et photos sur notre page : DOMEVRE ANIMATIONS LOISIRS

Angélique NAZIMEK

Ste Fleur de l'Avière

Nouveauté cette année, puisque la fête a commencé à Gigney, par le dépôt d'une gerbe de fleurs offerte par la Maison MERLINO de Golbey. La tombe de notre ancien curé était ainsi fleurie en présence de tous les Maires de la Paroisse, et une minute de silence était observée... Les voitures anciennes étaient également au rendez-vous avec leur décoration de fleurs sur le capot.

Le cortège, ainsi formé, se dirigeait ensuite vers l'église d'Uxegney, en passant par Fomerey et Domèvre-sur-Avière.

C'est la magnifique église d'Uxegney, toute parée de fleurs, qui accueillait alors ses fidèles pour la messe dominicale.

En effet, l'Association Sainte Fleur, qui regroupe toutes les Communes de la Paroisse, avait décidé de poursuivre l'action de notre défunt curé. Les volontaires ont œuvré dans les trois jours précédents, tout d'abord chez MERLINO, et ensuite dans l'église pour la rendre splendide avec ces jolies couleurs très joyeuses.

C'est donc en nombre, que les paroissiens sont venus assister à la messe célébrée par le Père Lhillet MILANDOU-BASSINGA, à l'issue de laquelle ils sont allés en nombre partager le pot de l'amitié offert par la Mairie d'Uxegney (qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée), et participer à la tombola proposée par l'Association.

Des mercis, il faut bien entendu en adresser beaucoup : que ce soit aux bénévoles, aux Communes, aux conducteurs de vieilles voitures magnifiquement entretenues, et bien sûr à la Maison MERLINO Fleurs pour son aide précieuse.

Rendez vous en 2022 le dimanche 2 octobre

Jacques SCHMITT
Président

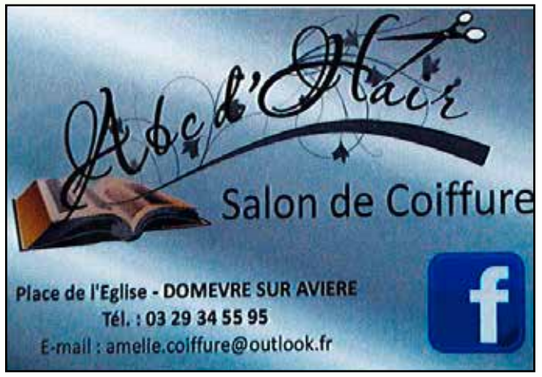

Compagnie Jolies Mômes

Spectacle déambulatoire des Jolies Mômes
« L'Effet Papillon »

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la commune a accueilli, le dimanche 12 septembre 2021 et pour la 3ème année consécutive, la Compagnie des Jolies Mômes. S'adaptant au contexte sanitaire, le spectacle était cette fois-ci itinérant à travers le village et proposait des départs par groupes toutes les heures de 15h à 18h.

4 lieux différents ont accueilli cette balade théâtralisée écrite et mise en scène par Louise FETET. La dernière scène jouée les pieds dans l'Avière concluait la prestation remarquée et appréciée des 3 comédiens.

La Compagnie des Jolies Mômes est une troupe de théâtre professionnelle qui en plus de créer des spectacles et d'accompagner les territoires dans leurs projets culturels, organise et anime des ateliers théâtres sur plusieurs villages de la CAE. Si le théâtre populaire vous attire, n'hésitez pas à les contacter

par mail contact@compagniedesjoliesmomes.fr
ou par téléphone au 06.88.47.89.29.

Fête du village

le samedi 11 septembre 2021

Malgré l'annulation du repas des chasseurs, la commune a souhaité maintenir la fête du village en proposant différentes animations. Le forain a une nouvelle fois répondu présent avec son tir. Les enfants se sont régalés avec le toboggan gonflable accessible gratuitement.

Vers 22h30, le ciel s'est paré d'habits de lumière avec les feux d'artifice tirés par Mr et Mme BERGER.

Même si cette fête n'a pas connu le succès escompté, il était important d'organiser cet événement en respectant scrupuleusement les contraintes sanitaires.

Merci à l'association des chasseurs d'avoir tenu la buvette.

Eau - Assainissement

Le service des eaux et de l'assainissement de la CAE est réparti en 2 sites. Domèvre est rattaché au pôle technique de Les Forges 1, allée de l'Avière à Les Forges. L'accueil public se fait du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h Tél 03 29 34 47 55, un numéro qui répond également 24h /24 (astreinte)

En cas de fuite,
Il est interdit d'utiliser la vanne d'arrêt située sur la bouche à clé de chaque branchement pour fermer l'arrivée d'eau.
Fuite en aval du compteur d'eau (à votre domicile) la réparation des fuites après le compteur est à votre charge (contacter un plombier)

Fuite sur domaine public en dehors de votre propriété, dans la rue contacter rapidement le service des eaux.

Si vous réalisez des travaux susceptibles d'endommager ou de rendre le réseau d'eau potable inaccessible, vous devez prévenir le Service des Eaux avant le début des travaux (terrasse, enfouissement d'une fosse septique, construction, mise en place de drains d'évacuation...) Le compteur et la partie du branchement (regard extérieur) située avant le compteur doivent toujours être accessible.

Le compteur qui sert à mesurer la consommation d'eau est sous votre garde (propriétaire ou locataire) et vous devez le protéger des rigueurs de l'hiver. En cas d'absence prolongée, n'omettez pas de vidanger vos installations.

La consommation moyenne d'un ménage est de 120 m^3 par an, vérifiez les joints d'étanchéité de vos installations intérieures (surtout les chasses d'eau)

Goutte à goutte d'un robinet c'est 6 litres/heure (50 m^3/an)
Fuite sur chasse d'eau de WC, c'est 30 litres/heure (250 m^3 an)

Filet d'eau continu : c'est 60 litres/heure (500 m^3/an)

En cas de surconsommation importante, le service des Eaux avise le client.

Si vous êtes locataire, vous devez impérativement signaler votre arrivée ou votre départ. Si le changement d'abonné n'est pas fait, l'ancien locataire reste redevable de toutes les sommes dues.

Si vous êtes propriétaire, lors de la vente ou l'acquisition d'une habitation vous devez contacter le service des eaux. Si la procédure n'est pas suivie, c'est l'ancien propriétaire qui reste redevable des sommes dues.

Pour toute installation ou rénovation, un compteur encastré est à proscrire car il faudra tout casser en cas de fuite.

Assainissement
L'assainissement collectif (propriétés rattachées au réseau d'eau collectif) et l'assainissement non collectif (domiciles éloignés de la station d'épuration avec un assainissement individuel) contrôlé par un organisme SDANC ; obéissent à des règles et des lois qui se déclinent désormais sur tout le territoire.

Assainissement collectif
La CAE assure la surveillance de tout le réseau d'assainissement collectif souterrain et l'entretien de la station d'épuration. L'équipement de la station d'épuration a été totalement renouvelé cette année et ne devrait plus générer de mauvaises odeurs. Ne jetez pas vos lingettes et masques dans les toilettes, c'est la principale source de dysfonctionnement actuellement. SUEZ assure le suivi du réseau 09 77 40 84 08 et peut vous renseigner sur les connexions des propriétés au réseau public.

Contacter le service assainissement@agglo-epinal.fr au 03 56 32 10 13

L'assainissement de surface et le nettoyage des avaloirs (regard d'évacuation) restent de la responsabilité des communes.

L'assainissement individuel non collectif en campagne obéit à des règles précises. Le SDANC (syndicat départemental d'assainissement non collectif) gère et contrôle les installations privées. Les usagers sont soumis à un contrôle périodique obligatoire des installations existantes à domicile.

Le contrôle (132€ en 2021) s'effectue tous les 2 ans pour une installation reconnue non conforme au premier contrôle, tous les 4 ans pour une réhabilitation, tous les 10 ans pour une installation reconnue conforme après des travaux. Il est prudent lors d'une vente ou d'un achat immobilier de vérifier et d'exiger le diagnostic de contrôle (à solliciter auprès du SDANC). Pour toute réalisation ou réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif, un dossier doit être déposé en mairie et transmis au SDANC ; une opération qui peut être subventionnée. Pour tout renseignement,

Contacter le service
9 rue Pierre Blanck ZI La Voivre Epinal
tél 03 29 35 57 93 Email sdanc@sdanc88.com

Transports & Mobilité

Vélos électriques en libre service
Depuis le 1er juillet 2021, la communauté d'agglomération (CAE) a mis en place le vélo électrique en libre-service. Trente stations installées sur six communes (Epinal, Golbey, Thaon, Charmes, Chantraine, La Vôge-les-Bains) soit 150 VAE sont proposées. 60 utilisateurs ont adhéré sur les derniers mois. Un premier bilan sera fait à un an d'utilisation permettant d'envisager des perspectives de déploiement de stations sur d'autres communes.

Service de location aux particuliers de vélos électriques
La CAE propose également un service de location de vélos classiques et cargo avec assistance électrique, un service de location de vélos pour les étudiants (déplacements du quotidien). Ils sont disponibles en plusieurs tailles avec un cadre ouvert ou fermé. Ils sont équipés d'une sacoche et de deux antivols. Il est également possible de louer un vélo avec un siège bébé (jusqu'à 22kg) sans surcoût.
A Domèvre, une réunion de présentation du service VIVOLT a eu lieu le 17 avril 2021, 2 foyers ont utilisé le service de location Vilvolt.

Conditions d'accès
Avoir plus de 16 ans et habité une commune de la CAE
Possibilité de louer jusqu'à deux vélos par foyer ou par personne morale.

Tarifs
En haute saison (du 21 mars au 20 septembre)
abonnement à 45€ par mois pendant 3 mois
renouvelable jusqu'à 1 an maximum.

En basse saison (du 21 septembre au 20 mars) :
abonnement à 35€ par mois pendant 3 mois, renouvelable jusqu'à 1 an maximum.

Le service VilVolt Étudiants (plus de 16 ans pour les lycéens et les étudiants).

Location à l'année à partir de la rentrée 2021/2022 :
60€ par an -Pas de renouvellement possible.

Dépôt de garantie de 900 € pour un VAE et 1 500€ pour un vélo cargo. Les abonnements VilVolt sont éligibles au remboursement par l'employeur des frais de transport à hauteur de 50% minimum.

Conditions de mise en œuvre sur le site de réservation en ligne de la CAE ou Inscription et abonnement sur vilvolt@agglo-epinal.fr CT 03 29 37 54 60

Aide financière individuelle sur les mobilités douces

Depuis 2014, les demandes sont de plus en plus nombreuses ; et la CAE a aidé à l'achat 4470 VAE pour 993 676€ soit une subvention individuelle moyenne de 200€.

*Achat d'un VAE neuf ou reconditionné et vendu par un professionnel : prime de 20% du coût d'achat, plafonnée à 200€

*Achat d'un VAE Cargo :
prime de 20% du coût d'achat, plafonnée à 300€

*Achat d'un kit d'électrification monté par un professionnel:
prime de 20% du coût d'achat, plafonnée à 200€.

Conditions d'attribution : toute personne de 18 ans ou plus, habitant sur le territoire de la CAE. Plusieurs personnes au sein d'un même foyer peuvent en bénéficier.

Transports urbains et scolaires
A compter du 1er septembre 2022, la CAE va gérer tous les transports en bus sur son territoire (lignes régulières et 85 services scolaires), transports qui étaient jusque-là délégués à la Région Grand Est. Une amélioration des services et de l'offre devraient se concrétiser : utilisation d'une carte pour tous, application sur smartphone pour la gestion de l'abonnement, bus équipés de caméra et de système de lecture de carte sans contact, harmonisation des tarifs, correspondance avec le même titre sur tout le réseau des bus de ville spinaliens.

Covoiturage
Covoiturer pour se rendre au travail avec l'application Klaxit, la CAE vous propose de rentabiliser vos trajets domicile-travail en les partageant avec vos collègues ou vos voisins. Ayant pour origine ou destination une commune ou une entreprise du territoire, le conducteur reçoit 2€ par trajet et par passager transporté. Une autre façon de diminuer ses frais de transport

L'Autopartage peine en campagne
2 véhicules en libre-service accessible 24h/24 pour 1h, un jour et plus via une application et un abonnement sont à disposition des habitants de la CAE (un à la gare, l'autre à la mairie d'Epinal). Ce dispositif ne semble pas avoir trouvé sa cible et l'expérience de location de voiture est prolongée encore un an. Inscriptions et renseignements

HORLOGERIE D'EDIFICES
ELECTRIFICATION DE CLOCHES
S.A.R.L. Jean - Marie FROTEY
Membre des Artisans et Techniciens Campanaires
Qualifoudre INERIS

Urbanisme

La commune a délégué l'instruction des autorisations d'urbanisme (demande de permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir, ...) à la communauté d'agglomération d'Epinal. Les usagers peuvent désormais déposer leur demande d'urbanisme en ligne, à tout moment, de n'importe où. La CAE reçoit les dossiers validés par les communes. Le dépôt d'un dossier papier reste possible et la commune peut vous accompagner pour la saisie d'un dossier dématérialisé.

La CAE peut vous accompagner dans l'amélioration de votre logement. Vous pouvez être éligibles à certaines aides en matière de rénovation. En 2022 la CAE a choisi d'améliorer les aides à l'amélioration de l'habitat.
Contacter le 03.29.81.13.40 ou www.alec-epinal.com

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est le document de référence de chaque commune en matière d'urbanisme qui établit le zonage et les règles en vigueur. A Domèvre et à la demande du Préfet, il doit être mis en compatibilité avec le SCOT des Vosges Centrales. C'est pourquoi la commune a engagé dès le début de ce mandat une modification du PLU adopté initialement en 2014. Le bureau d'étude et EOLIS a été recruté pour retravailler les documents graphiques ainsi que le réglement. A l'issue de ces travaux, une enquête publique sera programmée dans laquelle vous pourrez faire part de vos remarques.

A ce jour, la commune a délivré 3 permis de construire sur le lotissement privé de l'hermennerotte

La commission communale des impôts directes se réunit une fois par an afin de valider les créations et modifications en matière d'urbanisme (abris de jardin, construction neuve, carport, garage, velux, déclaration de travaux...)

Présidé par le Maire, Elle est composée de 6 membres titulaires : Dominique Azier, Anthony Bouloudnine, Anthony Langevin, Laurent Voiry, Alain Siaux et André Béclier ainsi que de 6 suppléants

Cette commission a un rôle consultatif et permet de réactualiser la base de votre taxe foncière.

FLEURIFLORE
03 29 82 20 27
Plantes à massifs & Plantes en pot
Culture maraîchère - Pépinière
Objets de décoration - Cadeaux
HORTICULTEUR Fax : 03 29 82 03 17
fleuriflore.n@orange.fr 2, rue du Ménil - 88390 LES FORGES

TP schoeffer
aménagement extérieur
DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE
Tél. 06 31 39 45 01
tpschoeffer@orange.fr
PISCINES DUGAIN
Piscines d'excellence
www.nordic-bain.fr

SICOVAD

INFO PRATIQUE

Collecte des ordures ménagères résiduelles :
le jeudi soir à partir de 18h00.

Collecte de tri :
le vendredi matin à partir de 05h00.

Conteneurs à verre :
Station d'épuration.

Rappel des bons gestes

- Disposer votre bac la poignée « côté route ».

- Éviter de remplir vos sacs jaunes uniquement de journaux prospectus et magazines, ils risquent de craquer.

- Bien fermer vos sacs avant la collecte.

- Nettoyer régulièrement votre bac.

Une question, un problème : où trouver les réponses ?

- **Le site : www.sicovad.fr**

Il vous permet de gérer au mieux vos déchets :

- De trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre, les conteneurs à textiles, les commerces vendant en vrac, les restaurants proposant des doggys bags et les déchèteries... ;

- De faire une demande de bac à ordures ménagères résiduelles ;

- De commander un composteur individuel ;

- D'utiliser un agenda des événements « développement durable » ainsi qu'un guide du tri disponible en ligne.

- **Le numéro vert :** N°Vert 0 800 109 701

(appel gratuit) Une conseillère en tri répond à toutes vos questions.

- **Les réseaux sociaux :**

Facebook, twitter et Instagram pour suivre au plus près l'actualité et les évènements.

Réalisation Communication SICOVAD - 2021 © - DR-SICOVAD

www.sicovad.fr contact@sicovad.fr COMPOST 100% VOSGIEN DÉCHETS VERTS RETROUVEZ-NOUS ! Télécharger dans l'App Store Téléchargez sur Google play

Infos pratiques

CENTRES AÉRÉS – PARTICIPATION COMMUNALE

Comme les autres années, la commune participe à hauteur de 40 € /an / enfant (âgé de 3 à 16 ans) aux différents centres aérés, colonies de vacances, activités socioculturelles, ceci durant cinq jours consécutifs minimum (hors activités scolaires).
La demande se fait en mairie, avant l'inscription, car la commune règle directement sa participation au prestataire.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Réforme de la sortie de territoire des mineurs
A compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Le formulaire se trouve sur le site : service-public.fr

Dans tous les cas, il convient de se renseigner sur les documents exigés par le pays de destination. (diplomatie.gouv.fr ou mairie).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Validité 15 ans pour les personnes majeurs, s'adresser aux mairies équipées : Thaon les Vosges, Chantraine, Golbey et Épinal et prendre rendez-vous au préalable. Attention les anciennes cartes périmées au bout de 10 ans ne sont pas reconnues valables dans certains pays au-delà des 10 ans.

PASS COMMUNAUTAIRE

Le Pass Communautaire permet aux habitants des 78 communes de la Communauté d'Agglomération d'Épinal Golbey d'accéder, avec un tarif préférentiel, aux piscines d'Epinal, Golbey, et de Thaon les Vosges, à la patinoire, à la bibliothèque multimédia intercommunale (BMI), et à la Médiathèque de Thaon les Vosges et Deyvillers.
Retrouver les infos sur www.agglo-epinal.fr

Concernant les accès avec tarif spinalien aux points CYB (BIJ - Ecole du Centre, Ecole du 149ème), au Spinaparc, au golf, et aux stages sportifs et culturels pour les jeunes de 4 à 16 ans, la carte est individuelle, gratuite, et valable 2 ans à compter de sa délivrance.

Vous pouvez vous la procurer en mairie, en fournissant une pièce d'identité ou le livret de famille, une preuve de résidence et une photo.

En 2021 la commune a délivré 35 pass communautaires.

CARTE ZAP+88

La carte ZAP+88 est une véritable «carte jeune départementale» initiée par le Conseil Départemental des Vosges en 1993, pour améliorer la vie quotidienne des jeunes de 10 à 25 ans et faciliter leur accès aux sports, aux loisirs, à la culture et à la formation.

Cette carte est nominative, vendue 10 € et accompagnée d'un chéquier de 251 €, qui vous permet de bénéficier de réductions et d'avantages consentis par les partenaires.

Retrouver toutes les infos sur le site : http://www.vosges.fr/Jeunesse/Carte-Zap.htm

Numéros utiles

APPELS D'URGENCE

SAMU	☎	15
Gendarmerie	☎	17
Pompiers	☎	18
Appel d'urgence européen	☎	112
Centre anti-poisons de Nancy	☎	03.83.22.50.50
Hôpital Emile Durkheim	☎	03.29.68.70.00
Clinique Ligne bleue	☎	03.29.68.60.60
Paroisse St J.B. de l'Avière	☎	03.29.38.37.45

MAIRIE

☎ 03.29.38.37.66
mairie.domevresuraviere@wanadoo.fr
Site internet https://domevre-sur-aviere.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT
Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 16h à 18h
1er samedi de chaque mois 9h à 11h

HORAIRE D'OUVERTURE MEDIATHEQUE
Mercredi de 17h à 19h

Maire :
Mme Bernadette MARQUIS
03.29.38.37.37 ou 06.81.99.36.48
Adjoints :
M. Julien POTHIER : 06.26.52.34.62
M. Dominique AZIER : 06.85.25.52.09
M. Laurent VOIRY : 06.87.81.16.68

GARDERIE SCOLAIRE

☎ 06.75.06.09.36

UN ANIMAL BLESSÉ

www.csfl.fr ☎ 09 70 57 30 30
Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine
SPA à Brouvelieures : ☎ 03.29.50.21.32
prévenir impérativement la mairie

PRESSE

M. Alain DUVAL (393, Voye de Chavelot)
☎ 03.29.38.32.54

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION D'ÉPINAL

www.agglo-epinal.fr ☎ 03.29.37.54.60

SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT

Assainissement Pôle Les Forges
1, allée du Val d'Avière 88 390 LES FORGES
☎03 29 34 47 55
(En dehors des horaires d'ouverture, votre appel est redirigé vers un numéro d'astreinte).
eau-assainissement@agglo-epinal.fr

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

9Av.Pierre Blanck - 88000 ÉPINAL ☎
03.29.35.57.93

DÉCHETTERIE DE GOLBEY

☎ 03.29.31.09.44
www.sicovad.fr/Sicovad/Decheteries
mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h
dimanche de 9 h à 12h pour l'ensemble des déchets

SICOVAD
Enlèvement des ordures ménagères :

Chaque semaine (même en cas de jour férié) :
Jeudi soir : déchets ménagers
Vendredi matin : sacs jaunes.

Changement de votre bac roulant ou obtenir du compost

informations : www.sicovad.fr ☎03.29.31.36.24

TARIFS SALLE POLYVALENTE au 1er janvier 2022

Prestations	Domavièrois	Personnes extérieures
Week-end	100 €	140 €
Journée semaine	50 €	100 €
Location vaisselle	20 €	20 €
Ménage	30 €	30 €

+ électricité : 0,22 € par KW

Un acompte équivalent à la moitié du prix de la location sera demandé dès la réservation pour les week-end.

RCS
RENAUD CLIM SERVICE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
9 Impasse du Boviduc
88-GOLBEY
03 29 31 56 84

Bruits de voisinage

La notion de bruits de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les « voisins ».
Il s'agit de tous les bruits ne faisant pas l'objet d'une réglementation spécifique (Code de la Santé Publique).
Ce code distingue trois catégories de bruits de voisinage :
• Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité;
• Les bruits provenant des activités (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle);
• Les bruits provenant des chantiers.
Le Code de la santé publique permet de sanctionner « les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme » à tout moment de la journée.
Même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné.

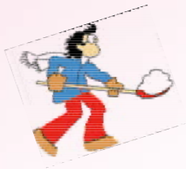

Déneigement

Pour une raison de sécurité et de civisme, n'oubliez pas de déneiger vos trottoirs, sans oublier l'aide indispensable à apporter aux personnes âgées.
C'est l'occasion de marquer votre solidarité de voisinage.

Bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, bétonnière (liste non limitative) dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:
Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30;
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h;
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales. (Extrait de l'arrêté préfectoral n°964/08)

Les poubelles doivent être déposées le jour même, peu de temps avant le ramassage. Il est en effet important d'éviter que les sacs soient éventrés par les animaux. Les poubelles doivent être retirées des trottoirs le plus rapidement possible après le passage des éboueurs pour éviter toute gêne, pour des raisons esthétiques et pour l'hygiène.
Petit rappel :
Collecte sac jaune le vendredi matin
Collecte ordures ménagères le jeudi en soirée

Stationnement

Est-il nécessaire de rappeler :
- que les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules ?
- que les zones d'arrêt de bus ne sont pas des places de parking ?
Le stationnement sur les trottoirs et sur les arrêts de bus est effectivement interdit.

Les chiens doivent être tenus en laisse tant dans la rue que dans la forêt.
Respecter les propriétés privées qui ne sont pas des « parcs pour chiens ».

SAINT MARTIN
DE VARREVILLE
—
DOMEVRE
SUR AVIERE
932 Km